

Réunion publique
sur l'avenir de la sécurité sociale
mercredi 14 décembre
à 19h à la Bourse du travail
(Porte de Paris)

Témoignez...

Racontez, pour les faire partager, les difficultés et soucis rencontrés en tant qu'utilisateur ou que professionnel concernant la santé.

Amenez votre témoignage à la réunion publique mercredi 14 décembre, 19h à la bourse du travail de saint-denis (porte de Paris) ou faites le parvenir à :

collectifsantesaintdenis@gmail.com

Premiers signataires :

Véronique Babin (Infirmière CMS), Jean-Michel Benazeraf (Médecin Urgentiste SMUR St-Denis, CGT), Christian Bensimon (Médecin Généraliste Saint-Denis), Jean Brafman (Chirurgien-Dentiste et Cadre de santé publique), Nadira Chérif (Auxiliaire Puériculture, Delafontaine), Anne Clarissou (Médecin Généraliste, CMS), Marc Clerfayts (Sage-Femme, maternité Delafontaine, SUD), Agnès Cluzel (Infirmière, Maison-blanche, CGT), Frédéric Courage (Médecin CMS), Patricia Couturier-Gatinet (Aide-Soignante, Urgences Adultes, Delafontaine), Stéphane Degl'innocenti (Assistant Socio-éducatif, pédopsychiatrie, C.H.St-Denis), Yseult Delgeon (Sage femme CHSD), Jean Dumoutier (Psychologue retraité), Malika Faucher (Aide-Soignante, Delafontaine, FO), Yves Frochen (Médecin Généraliste et Hospitalier), Delphine Floury (Chargée de projets associatifs), Maud Gelly (Médecin CMS/CPEF Les Moulins), Norbert Ghrenassia (Médecin Généraliste, Saint-Denis), Claudie Gillot-Dumoutier (Psychologue scolaire retraitée, ancienne conseillère générale, ancienne maire-adjointe à la santé), Christophe Girard (Maire Adjoint de Saint-Denis), Sonia Gomar (association pour les transports publics), Thibault Heimburger (Médecin Généraliste, Saint-Denis) Michèle Jamet (Psychologue), Joëlle Laugier (Médecin Hospitalier et CMS), Virginie Le Torrec (maire-adjointe à la santé), Mach-houd Kouton (acteur associatif), Cyril Lemieux (Directeur d'études), Gérard Malwé (Médecin Généraliste, Saint-Denis), Didier Menard (Médecin Généraliste, Saint-Denis), Eric Morduan (Électricien Hôpital Casanova), Bernard Plailly (Médecin Généraliste, Saint-Denis), Jean-Noël Miche (Médecin Généraliste Retraité et Hospitalier St Denis), Sandra Milan (Auxiliaire Puériculture, C. Hospitalier St Denis, SUD), Rémy Nakache (Médecin Généraliste, CMS), Julie Pujol (Infirmière, Urgences Delafontaine) Phillippe Rieuse (Médecin Généraliste, Saint-Denis), Marc Schoene (Médecin), Eddy Touil (Infirmier Urgences Delafontaine), Katia Toulotte (Médecin Généraliste, Saint-Denis), Corentine Zankpe-Yovo (Acteur associatif), Hélène Zeitoun (Directrice de l'Association Communautaire "Santé Bien-être à Saint-Denis")

Le syndicat de la médecine générale (SMG), CGT Plaine-Commune, FO Delafontaine et Casanova, SUD CH. St Denis, SUD Mairie de St Denis, Le mouvement français pour le planning familial (MFPF93), Femmes Solidaires St Denis, Union des familles laïques (UFAL St Denis 93), MRAP St Denis

ACU St Denis, AL St Denis, CGA St Denis, FASE St Denis, FG St-Denis, NPA St Denis, PCF St Denis, PG St Denis, PS St Denis

**Collectif
SANTÉ
Saint-Denis**

bulletin du
**Collectif
SANTÉ
Saint-Denis**

collectifsantesaintdenis@gmail.com

la santé pour tous!



N°1 Novembre/décembre 2011

POURRA-T-ON ENCORE SE SOIGNER DEMAIN ?

Toutes les mesures prises ces dernières années, pour soi-disant sauver la protection sociale à la française, aboutissent à l'inverse.

remboursés, dont la hausse va alourdir la note pour se soigner.

- Le gouvernement n'ayant pu baisser les indemnités journalières des arrêts maladies, vient de porter le délai de carence pour ceux-ci de 3 à 4 jours (Fillon hésite encore) dans le privé

et à 1 jour dans le public.

Sarkozy accuse les malades en arrêt de « fraudeurs » et de « voleurs ». Quel scandale ! Les arrêts de travail sont avant tout motivés par la dégradation des conditions de vie et la souffrance au travail. Par contre, il ne nomme pas les vrais responsables des fraudes à l'URSSAF que sont les employeurs et qui atteignent 20 milliards d'euros.

EDITO

De franchises en forfaits, de dépassements d'honoraires en déremboursements de médicaments, le « reste à charge » représente 50% pour les soins courants et beaucoup plus pour les soins dentaires et d'optique.

Le résultat est immédiat : 1 jeune sur 3, un tiers des adultes renoncent à se soigner par manque d'argent. Les deux

récents plans d'austérité gouvernementaux aggravent encore ces inégalités d'accès aux soins.

- Depuis juillet, l'hypertension artérielle isolée n'est plus prise en charge à 100%. 344 000 personnes sont touchées. Parmi elles, beaucoup sans CMU ou mutuelle ne pourront plus acheter leurs médicaments indispensables.

- Pour ce qui est des mutuelles, une nouvelle taxe de 3,5% vient de leur être appliquée, ce qui va conduire automatiquement à une hausse des tarifs, estimée à 8% soit 56 € / an.

- Le passage de la TVA de 5,5% à 7% concerne, entre autres, les médicaments non



La sécurité sociale, sous nos yeux, est en train de changer de nature. D'un système solidaire, nous glissons à un système assurantiel totalement inégalitaire.

Pour rester en bonne santé, il faudra souscrire une assurance privée dont le niveau de cotisation sera proportionnel au risque à assurer (par exemple plus cher pour les personnes âgées ou les malades chroniques). Cette notion est en totale contradiction avec le droit à la santé et une sécurité sociale solidaire.

L'Établissement public médico-social dionysien « Les Moulins Gémeaux » reste mobilisé.

Trois semaines d'actions chocs des personnels et des parents de l'IME et du SESSAD, soutenus par les syndicats, ont permis de faire fléchir l'ARS qui a accordé une modification budgétaire pour clore l'année 2011.

Cependant, il plane aujourd'hui un regard suspicieux de l'ARS, non justifié, concernant la gestion comptable de l'établissement. L'ARS a donc décidé d'envoyer une commission d'expertise afin d'étudier les prévisions budgétaires que nous demandons pour 2012.

Les mesures politiques actuelles, prenant pour cible les dépenses publiques, particulièrement celles de la santé et de l'éducation, nous alertent et nous questionnent.

Cette expertise, avec sa logique comptable deshumanisante, n'a-t-elle pas pour but de nous imposer, coûte que coûte, un budget restreint qui remettrait en cause les qualités d'accueil de nos jeunes ?

Nous craignons :

- que les personnels en CDD ne soient pas reconduits
- que la restauration auto-gérée de l'établissement ne laisse place à l'implantation d'une chaîne froide
- que les transports spécialisés des jeunes non autonomes soient remis en question et par là même la réduction du secteur géographique de prise en charge (nous accueillons des jeunes de 10 communes)
- que les heures complémentaires des enseignants spécialisés soient supprimées, ce qui

entraînerait une diminution considérable de la scolarisation adaptée.

S'ajoute à cela la remise en cause gravissime du soin, en particulier pour l'IME. En effet, l'ARS n'est pas pressée de remplacer le médecin psychiatre, parti en retraite, et s'interroge sur le fondement de l'existence d'un tel poste !

LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE RELEVE DE LA PSYCHIATRIE, REMETTRE EN QUESTION LA PRESENCE D'UN PSYCHIATRE C'EST NIER CETTE SOUFFRANCE ! LES INDICATIONS DE SOINS RELEVANT DE CETTE MEDECINE SPECIALISEE !

Cette politique autoritaire annihile l'essence même de notre travail : LES SOINS ! La prise en charge globale qui regroupe l'éducatif, le scolaire, le rééducatif et le thérapeutique, permet à « nos usagers » d'acquiescer une autonomie afin d'avoir une place dans notre société.

Nous refusons avec véhémence la suppression des soins au profit d'un « formatage sociétal ». nous ne serons pas complices d'une politique, qui, au nom de l'argent, laisse les plus fragiles sur le bord de la route ! nous voulons rester acteurs de notre travail. notre engagement professionnel envers les jeunes de notre établissement relève de convictions humaines et non de convictions comptables !

FAUT-IL RAPPELER À NOS POLITIQUES QU'IL Y A DES HUMAINS DERRIERE LES CHIFFRES ?!

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des personnels soignants ou/et des simples usagers, des citoyens, indigné-e-s face aux difficultés d'accès aux soins ; car se soigner coûte de plus en plus cher !

Nous, habitant-e-s de Saint-Denis, militant-e-s associatifs, syndicaux ou politiques, nous sommes regroupé-e-s en collectif pour rassembler, rendre publics tous les témoignages des difficultés d'accès aux soins des Dionysiennes et des Dionysiens, faire campagne pour défendre l'hôpital public, le droit à des soins de qualité pour tous et toutes, et reconquérir une Sécurité Sociale solidaire et universelle.

Pour nous contacter : collectifsantesaintdenis@gmail.com

Collectif SANTÉ Saint-Denis

RESPONSABILISONS LES MALADES !



Le fameux trou de la Sécu

Le trou de la Sécurité Sociale de 20 milliards en 2011 n'est pas une fatalité mais le résultat de choix politiques. Ce prétendu déficit est agité comme un spectre à chaque fois que de mauvais coups se préparent contre la Sécu.

Il n'est qu'un alibi, un prétexte à la politique de privatisation du système de santé et à la destruction annoncée de la Sécurité Sociale. La Sécu est avant tout malade d'une insuffisance de financement. Et pourtant les recettes existent et le compte est vite fait si l'on ajoute les nombreux manques à gagner suivants :

- les 30 milliards d'exonérations tout genre des cotisations sociales pour les employeurs,
- les 20 milliards accumulés de dettes de l'Etat, du patronat et de fraudes des employeurs sur les accidents de travail et des maladies professionnelles.

Et ces recettes pourraient largement être abondées par une autre politique sociale et salariale.

- en embauchant massivement 100 000 chômeurs au moins rapporte un milliards,
- en augmentant les salaires.

Non à la fermeture des centres de sécurité sociale de Jean Moulin et de Marcel Sembat

La Sécurité Sociale a décidé, sans concertation, de fermer les centres de santé de Jean.Moulin et de Marcel Sembat et de transférer le personnel en un centre unique à La Plaine Saint-Denis, à l'horizon de printemps 2012.

Cela relève d'une opération classique de restructuration avec réduction de coûts de personnel, de fonctionnement et à la clé une opération des locaux inoccupés.

Pourtant :

- La Sécurité Sociale n'est pas une entreprise privée !

- La Sécurité Sociale est financée essentiellement par les cotisations sociales qui sont en grande partie de nos salaires. Nous avons donc notre mot à dire.

- La Sécurité Sociale est un service public et cette opération qui met de la distance entre le service et les usagers participe à la dégradation.

Les centres de sécurité sociale doivent maintenir un accueil de proximité et de qualité.

Venez discuter à propos de la sécu lors de la réunion publique

du **Collectif
SANTÉ
Saint-Denis**

mercredi

14 décembre

19h bourse du travail (porte de paris)

collectifsantesaintdenis@gmail.com